

Prénom :

Date :



Le FUTUR ANTÉRIEUR ⁽⁰¹⁾

Le futur antérieur est un temps du futur du mode indicatif. Comme le passé composé, il est formé à l'aide des auxiliaires être et avoir, mais au futur simple, et du participe passé du verbe conjugué.

Exemples :

j'aurai pris (prendre) – nous serons parti(e)s (partir)

Les accords des participes passés avec les auxiliaires se font comme pour le passé composé.

1./ Complète les tableaux suivants au futur antérieur :

ÊTRE	AVOIR	AIMER
j'aurai été	j'.....	j'.....
tu	tu auras eu	tu
il	on	elle aura aimé
nous	nous	nous aurons aimé
vous aurez été	vous	vous
ils	ils auront eu	elles

FINIR	PRENDRE	ALLER
j'.....	j'.....	je serai allé(e)
tu auras fini	tu	tu
on	il aura pris	elle
nous	nous aurons pris	nous
vous aurez fini	vous	vous serez allé(e)s
ils	elles	ils

2./ Transforme les phrases suivantes au futur antérieur :

- Nous rendrons leurs clés à son propriétaire.

.....

- Les feuilles tombent bien avant l'arrivée de l'automne.

.....

- Tu as eu la peur de ta vie cette fois !

.....

- Ils verront les invités à leur arrivée.

.....

- Nathalie est allée voir ce film avant nous.

.....